

3 - Si une messe "Extraordinaire" était célébrée en latin et grégorien, sous sa forme ancienne, dans votre paroisse, y assisteriez-vous ?

- Tous les dimanches et fêtes**
- Une fois par mois**
- Pour les grandes fêtes**
- Occasionnellement**
- Jamais**

4 - Souhaitez-vous être tenu au courant des résultats de cette enquête ?

- Oui**
- Non**

5 - Souhaitez-vous mieux connaître l'action d'information de "Motu proprio" ?

- Oui**
- Non**

6 - Souhaitez-vous soutenir l'action de "Motu Proprio" ?

- par la prière**
- en participant à la diffusion de cette enquête**
- en faisant un don (reçu fiscal sur demande)**
- en vous associant à une demande de messe selon la forme extraordinaire dans votre paroisse.**

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Mél

Paroisse

**Coupon réponse à retourner à
Motu Proprio France**

1, allée du Bois Gougenot 78290 Croissy sur Seine
www.motupropriofrance.com

Ils ont déclaré ...

**Lettre d'accompagnement du
Motu Proprio adressée aux
évêques par Benoît XVI
le 7 juillet 2007**

"Il s'agit de parvenir à une réconciliation interne au sein de l'Église. En regardant le passé, les divisions qui ont lacéré le corps du Christ au cours des siècles, on a continuellement l'impression qu'aux moments critiques où la division commençait à naître, les responsables de l'Église n'ont pas fait suffisamment pour conserver ou conquérir la réconciliation et l'unité ; on a l'impression que les omissions dans l'Église ont eu leur part de culpabilité dans le fait que ces divisions aient réussi à se consolider. Ce regard vers le passé nous impose aujourd'hui une obligation : faire tous les efforts afin que tous ceux qui désirent réellement l'unité aient la possibilité de rester dans cette unité ou de la retrouver à nouveau."

**Motu Proprio de Benoît XVI
du 7 Juillet 2007**

"Dans les paroisses où il existe un groupe stable de fidèles attachés à la tradition liturgique antérieure, le curé accueillera volontiers leur demande de célébrer la Messe selon le rite du Missel romain édité en 1962."

**Mgr. Le Gall,
Archevêque de Toulouse,
président de la Commission
pour la Liturgie à la Con-
férence des Evêques de
France**

"La jeunesse du public attiré par la forme extraordinaire du rite romain pose question à l'Église."

**Père Olivier Leborgne,
Vicaire Général
du diocèse de Versailles**

"Le Motu Proprio vise à inciter des fidèles à retrouver leur place dans l'Église en leur signifiant que la question liturgique n'arrêtera pas leur retour dans l'Église. Nous sommes dans une injonction de travailler à la communion."

**Mgr Marc Aillet,
Evêque de Bayonne**

"Comme ordinaire, j'ai ainsi été amené à célébrer la Messe dite de Saint Pie V, ce à quoi je n'avais pas été préparé dans ma communauté, et j'ai pu apprécier la continuité de fond entre les deux missels."

Motu Proprio France
1, allée du Bois Gougenot
78290 CROISSY SUR SEINE
06 88 23 74 52
www.motupropriofrance.com

Avec Benoît XVI



Grande enquête
pour concourir à la paix
et à la réconciliation
de tous les fidèles catholiques
au sein de leur paroisse

Chers Amis,

Vous savez sans doute que le 7 juillet 2007, notre Saint-Père le Pape Benoît XVI a rappelé dans sa décision personnelle appelée "Motu Proprio Summorum Pontificum", la possibilité offerte aux fidèles catholiques de l'Église latine d'assister à la messe aussi bien selon la forme dite ordinaire (c'est à dire la plupart du temps en français, le célébrant tourné vers l'assemblée) que selon la forme dite extraordinaire (c'est-à-dire selon le missel de 1962, en latin et en grégorien, le prêtre et les fidèles tournés ensemble vers le Seigneur).

Lors de son voyage de septembre 2008 en France, le Pape a réaffirmé l'actualité de sa décision ainsi que la nécessité de la mettre en application dans nos propres paroisses pour œuvrer à la paix et à l'unité dans l'Église. A **Lourdes**, le Saint Père déclarait en effet à nos pères évêques : **"J'espère que l'indispensable pacification des esprits est, grâce à Dieu, en train de se faire. Je mesure les difficultés qui sont les vôtres, mais je ne doute pas que vous puissiez parvenir, en temps raisonnable, à des solutions satisfaisantes pour tous, afin que la tunique sans couture du Christ ne se déchire pas davantage. Nul n'est de trop dans l'Église. Chacun, sans exception, doit pouvoir s'y sentir chez lui, et jamais rejeté."**

Un récent sondage réalisé par l'institut CSA (septembre 2008 - L'opinion des catholiques à l'égard de la messe "extraordinaire" en latin et grégorien) confirme le réel attrait pour la liturgie traditionnelle d'une part importante des catholiques. Ainsi, on y apprend que 34 % des pratiquants assisteraient régulièrement à la messe célébrée en latin et grégorien, sous sa forme ancienne, si elle était célébrée dans une église près de chez eux, ou dans leurs propres paroisses.

De même, ce sondage révèle que 62 % des catholiques estiment normal que les deux formes liturgiques (en français, c'est-à-dire sous sa forme moderne dite "ordinaire", et en latin et grégorien, c'est-à-dire sous sa forme ancienne dite "extraordinaire") cohabitent dans les principales églises. Pour plus de détails, voir le sondage sur notre site : www.motupropriofrance.com

Par le biais de l'association "Motu Proprio" nous nous adressons à vous aujourd'hui en tant que familles catholiques qui souhaitons vivre dans nos paroisses notre foi en pleine communion avec le Pape, notre évêque et notre curé, au rythme de la forme extraordinaire du

rite romain parce qu'elle accorde, par le silence et le recueillement, une part plus grande à la sacralité de la liturgie et que nous trouvons dans cette intériorité, qui correspond mieux à notre sensibilité, un meilleur chemin vers la paix de l'âme. Nous tenons en effet à vivre notre attachement liturgique dans le cadre naturel de notre paroisse, aux côtés de nos frères et sœurs catholiques attachés à la forme ordinaire du rite romain, avec qui nous partageons la même foi et le même amour de l'Église.

Comme de nombreux catholiques, nous constatons avec tristesse que la volonté de notre Saint Père de permettre l'application large et généreuse des bienfaits du Motu Proprio Summorum Pontificum est encore trop souvent ignorée par des fidèles et même par certains curés et que des difficultés très diverses font souvent obstacle à la réconciliation souhaitée par Benoît XVI.

Nous sommes conscients des réserves que peuvent avoir certains, notamment parmi les générations qui ont déjà connu tant de changements. Nous savons aussi que des impératifs pratiques peuvent poser parfois problème pour parvenir à intégrer ces célébrations "extraordinaires" dans des plannings déjà chargés. Nous respectons aussi la sensibilité de tous ceux dont la préférence va, pour des raisons qui leur sont propres, à la forme moderne des célébrations.

Mais nous croyons que l'attente des fidèles est très forte. Nous savons que de nombreux catholiques sont attirés par la forme extraordinaire, notamment parmi les jeunes générations, qu'ils sont sensibles à la richesse liturgique de la forme Extraordinaire et que certains retrouveraient le chemin de l'Église s'ils y avaient accès plus naturellement et facilement, dans leurs paroisses.

Nous espérons que l'unité à laquelle nous appelle Benoît XVI permettra de passer outre les difficultés. Le rôle essentiel que doit jouer l'Église dans notre société nous invite à œuvrer au préalable pour cette unité entre tous les catholiques. Notre Pape insiste particulièrement sur cet aspect dans la lettre d'accompagnement du Motu Proprio adressée aux évêques (Voir au dos).

C'est pourquoi nous nous tournons vers vous pour échanger et solliciter votre opinion sur cette question. Merci des quelques instants que vous consacrerez à cette enquête ; sachez que nos familles prient pour l'Église et pour l'unité de tous les catholiques.

Grande enquête pour concourir à la paix et à la réconciliation de tous les fidèles catholiques au sein de leur paroisse

En nous faisant part de votre position par courrier ou par internet sur le site www.motupropriofrance.com, sur la question liturgique soulevée par notre Saint Père le Pape Benoît XVI, vous participerez en tant que fidèle, comme le concile Vatican II nous invite à le faire, à la vie de l'Église et à son épanouissement.

Donner son avis, c'est permettre à nos pasteurs d'avoir une meilleure visibilité et de pouvoir ainsi adapter leurs décisions aux réalités de la vie des paroisses.

C'est dans cet esprit constructif que les organisateurs de cette grande enquête en transmettront les résultats à la Conférence des Evêques de France. Nous vous remercions par avance de votre participation.

1 - Le Pape Benoît XVI a rappelé en juillet 2007 que la messe pouvait être célébrée aussi bien en français, c'est-à-dire sous sa forme moderne dite "Ordinaire" qu'en latin et grégorien, c'est-à-dire sous sa forme ancienne dite "Extraordinaire" et que ces deux formes étaient tout aussi acceptables l'une que l'autre. Le saviez-vous ?

- Oui
 Non

2 - Considéreriez-vous comme normal que les deux formes liturgiques "Ordinaire" et "Extraordinaire" puissent être célébrées régulièrement dans votre paroisse ?

- Oui
 Non